



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 17 février 2020 à 19 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Marie-Eve Denicourt, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Est aussi présente: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Refus de l'avis de convocation
2. Projet piscine intérieure à Venise-en-Québec
3. Levée de la séance

**20-02-48 1. Refus de l'avis de convocation**

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu que les membres du Conseil tous ici présents renoncent à l'avis de convocation de la séance extraordinaire et que tout sujet soumis soit discuté.

**20-02-49 2. Projet piscine intérieure à Venise-en-Québec**

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu de transmettre une lettre d'appui à la municipalité de Venise-en-Québec pour le projet de piscine intérieure.

**20-02-50 3. Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 03.

#### **Certificats de crédits**

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

**Luc Mercier**  
Maire

**Michèle Bertrand**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière